

**COUPES DES JEUNES  
CREDIT MUTUEL  
(Moins de 18, Moins de 15, Moins de 13 et Moins de 11**

**Les dénominations des Coupes**

- Moins de 18 ans (M et F) : Coupes du Crédit Mutuel
- Moins de 15 ans (M et F) : Coupes du Crédit Mutuel
- Moins de 13 ans (M et F) : Coupes du Crédit Mutuel
- Moins de 11 ans (M et F) : Coupes du Crédit Mutuel

Sont dotée par le Comité du Bas-Rhin et concernent les équipes issues du Comité 67).

**FRAIS D'ARBITRAGE**

Les frais d'arbitrage sont supportés à parts égales par les équipes qui doivent s'en acquitter auprès des arbitres avant le début des rencontres, sauf pour les finales pris en charge par le Comité du Bas-Rhin de handball

**1. QUALIFICATION**

Seuls sont qualifiés les joueurs régulièrement licenciés.

Sont autorisés à participer à la compétition de coupe de jeunes un joueur :

- qualifié pour sa catégorie d'âge
- application de la règle N/2 comme pour les seniors, sauf pour les moins de 18 ans (applications de l'article 95.2.2 des règlements généraux fédéraux :

*95.2.2 — Un joueur de moins de 18 ans qui participe à une compétition nationale dans sa catégorie d'âge ou à une compétition nationale ou territoriale en plus de 16 ans n'est pas soumis à la règle du brûlage dans sa catégorie d'âge et peut participer à tout moment à une compétition territoriale dans ladite catégorie.*

- Ne peuvent plus participer dans leur catégorie, les joueurs ayant effectué N/2 en championnat dans l'équipe de catégorie supérieure
- ne peuvent jouer 2 matchs ou triangulaire de coupe le même W.E. dans deux catégories différentes.

**2. REGLES**

Les différents tours de coupes peuvent se dérouler pendant les vacances scolaires.

La compétition a lieu sous forme de tournoi à 3 ou de match simple

Tournoi à 3 :

- Moins de 18 ans : 2 x 15'
- Moins de 15 ans : 1 x 25'
- Moins de 13 ans : 1 x 20'
- Moins de 11 ans : 1 x 15'

**Ordre des rencontres : 1-2 / 2-3 / 1-3**

Le classement s'effectue selon l'attribution des points « championnat (3-2-1-0) et les équipes à égalité seront départagées selon les critères « Champion du Bas-Rhin ». 14 joueurs ou joueuses au maximum peuvent prendre part au tournoi mais 12 seulement à une même rencontre.

Le temps d'exclusion :

- 2 minutes pour les catégories Moins de 18 et Moins de 15 ans
- 1 minute pour les catégories Moins de 13 et Moins de 11 ans

Si un joueur est disqualifié, lors du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>o</sup> match, les dispositions normales telles qu'elles sont actuellement en vigueur s'appliquent.

Match simple :

- Moins de 18 ans : 2 x 30'
- Moins de 15 ans : 2 x 25'
- Moins de 13 ans : 2 x 20'
- Moins de 11 ans : 2 x 15'

**En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire**, il y est procédé aux tirs aux buts par série de 5, (règlements généraux de la FFHB)

Précisions : les joueurs (joueuses) disqualifiés (ées) pendant la rencontre ne peuvent prendre part à l'épreuve des tirs au but.

**3. FORFAITS**

Il n'est accordé aucun délai de forfait (sauf dérogation spéciale accordée par la COC).

Toutes les équipes doivent être présentes à l'heure du coup d'envoi du premier match.

Sanction : amende de 60€

En l'absence de l'une des 3 équipes, le tournoi à 3 se transforme en match simple.

L'équipe forfait est éliminée de la compétition. En cas de forfait de dernière minute de l'équipe recevante sur un match simple, celle-ci rembourse les frais de déplacement de l'adversaire et du (des arbitres). Si le club visiteur déclare en dernière minute forfait, celui-ci réglera les frais d'arbitre.

**4. FRAIS D'ENGAGEMENTS**

*Les frais d'engagements sont fixés à 35 €*

## 5. CLUBS ORGANISATEURS

### Chaque club organisateur est chargé :

- Les clubs organisateurs doivent conclure leurs rencontres dans GEST'HAND
- de mettre à disposition l'ordinateur de saisie de feuille de match ou fournir les feuilles de match papier
- communiquer les résultats sur Gesthand selon les modalités en vigueur
- d'expédier les feuilles de matchs au Comité en cas d'utilisation de feuille de match papier
- de veiller au bon déroulement de la compétition et en particulier d'assurer la responsabilité du terrain.